



Domaine du Bois de Chartres

# Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :  
**Syndicat de l'ASL**  
des propriétaires du domaine du bois de Chartres  
réuni le 11/07/2016

Réf : CRSy2016-3

Présents : Michel REDON, Président, Frédérique CHAUMONT, Trésorière, Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire, Manuel CALISTO, Syndic, Patrice VANNESSON, syndic.

La séance est ouverte à 18 heures 30 dans la salle du Club-House.

## Bilan :

- **Entretien des bas-côtés et de la Z.I.S (zone d'installations sportives)** : Le bilan des tontes par notre nouveau prestataire PSP Multiservices est positif. Monsieur le Président a demandé à cette société de nettoyer le chemin pompier qui va de l'abri bus à la piscine, envahi par les ronces. Le montant de cette intervention s'élève à 85 € TTC.
- **Impayés** : A ce jour, il reste 7 colotis qui n'ont toujours pas réglés leurs charges. Un courrier de rappel leur sera adressé.
- **Défibrillateur** : M. FIDAIRE ayant demandé si l'installation d'un défibrillateur cardiaque était obligatoire lors de l'AG 2016, M. le Président a obtenu les informations auprès des pompiers. Il faut prévoir environ 700 euros pour un défibrillateur à usage unique, à peu près le double pour un à usage multiple. L'installation n'est pas obligatoire. Pour l'instant, pas d'acquisition prévue.
- **Barrière d'accès à la ZIS** : un devis sera demandé à PSP Multiservices pour remplacer la chaîne actuelle permettant d'accéder à la ZIS par une barrière mobile en bois identique à celle du parking.
- **Club-house** : la remise en état de la sonorisation de la salle et la mise en place d'un barbecue sont à l'étude.



### Rappel sur les nuisances sonores lors de la location du club-house et dans l'ensemble du domaine :

**Il vous est demandé de respecter la tranquillité du Bois de Chartres en évitant les nuisances sonores de jour comme de nuit qui peuvent créer un trouble aux propriétaires voisins.**

**En cas de contravention aux dispositions réglementaires portant sur les nuisances sonores vous seriez pleinement responsable tant au plan pénal qu'au plan civil.**

- **Projet « Armoire à livres »** : Un projet de mise en place d'une armoire à livres est en cours. Un outil culturel dont le principe est simple : « Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez. » Elle sera installée pour la période estivale dans l'aire des piscines, le reste de l'année dans l'abri de bus. Il appartiendra à chaque colotis d'enrichir et de renouveler le stock. Afin d'éviter l'achat d'une armoire, nous faisons appel au don. Nous recherchons une petite armoire avec des portes (vitrées ou non). Merci de prendre contact avec un membre du syndic.
- **Piscines** :
  - **Acquisition d'un aspirateur portatif autonome** : la société DAUBIGEON a eu l'amabilité de nous prêter un aspirateur de fond KOKIDO durant un mois afin de procéder à des essais. Cet aspirateur permet de nettoyer les zones inaccessibles par le robot, il est adaptable sur une perche et très maniable. Les essais se sont donc avérés très satisfaisants, le coût de ce matériel avoisine les 160 €. L'acquisition est imminente.



- Le coût de la mise en route des piscines par la société DAUBIGEON s'élève à 1900 € : Cette somme inclut la fourniture des produits ainsi que la révision du matériel.
- A la suite d'une émanation de gaz toxiques dans le local technique et d'une intervention des secours (pompiers) dernièrement, il faut maintenant faire enlever le produit par une société habilitée. Des recherches sont en cours, une société a déjà refusé la récupération du produit.

Plusieurs mises en sécurité ont été envisagées :

- Mise en place d'un extracteur d'air dans le local technique de la piscine. L'étude est en cours.
- Actuellement, les bidons sont stockés dans les anciennes toilettes du Club-House. Ils seront transférés prochainement dans un abri en bois (LEROY MERLIN voir ci-dessous) à l'extérieur du local technique des piscines assurant ainsi une bonne ventilation.



Armoire de jardin bois Helka naturelle, l.131 x H.197 x P.69 cm coût : 309 €

Le Secrétaire  
Jean-Paul MARBACHER